



Préfecture de la Guadeloupe



INVITATION PRESSE

## « Conférence régionale permanente de la Jeunesse » en Guadeloupe

**Basse-Terre, le 8 octobre 2013.** Face à la situation sociale alarmante des jeunes en Guadeloupe, les autorités et les institutions locales ont fait de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes guadeloupéens et de la lutte contre la délinquance et l'insécurité, une priorité. Conscients que les jeunes détiennent en grande partie la clé de la prospérité et du dynamisme de notre territoire, l'Etat, le Département et la Région Guadeloupe ont décidé de faire front commun, pour permettre à nos jeunes d'être les acteurs de leur réussite.

En effet, 57,6% des jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans sont au chômage, et 45,9% des jeunes actifs de moins de 30 ans le sont également (selon « l'enquête emploi » de l'INSEE du 2<sup>ème</sup> trimestre 2012) ; 62,9% des moins de 30 ans sans diplôme sont au chômage ; quatre enfants sur dix vivent dans des familles monoparentales ; 15% des jeunes de 16 à 29 ans sont en situation d'illettrisme. En outre, cette situation sociale précaire, pousse le plus souvent les jeunes les plus vulnérables sur la voie de l'addiction, de la délinquance, ou de la violence.

Pour y faire face, les 47 mesures concrètes adoptées par le Conseil Interministériel de la Jeunesse le 21 février dernier ; le Plan de lutte renforcée contre la délinquance mis en place par la Préfète de région ; le Plan régional en faveur des jeunes en difficultés porté par la Région ; le Plan départemental d'insertion mis en œuvre par le Département, constituent des solutions pertinentes adaptées à l'urgence de la situation.

Néanmoins, pour renforcer par la concertation et la coordination l'impact de ces différents plans et des actions mises en œuvre par les acteurs du territoire, les trois instances ont décidé de mettre conjointement en place la « **Conférence régionale permanente de la Jeunesse** », qui sera installée

**le jeudi 10 octobre  
à 14h30  
A l'espace régional du Raizet aux Abymes**

Cette conférence, coprésidée par la Préfète de région, la Présidente du Conseil régional, et le Président du Conseil général, a vocation à rassembler l'ensemble des acteurs publics, associatifs et privés œuvrant directement ou indirectement en faveur de l'insertion et de l'autonomie des jeunes. Elle sera chargée d'élaborer un « schéma des politiques de jeunesse » sur le territoire de la Guadeloupe.

Cette initiative intervient dans le cadre des mesures proposées par la commission Jeunesse de l'Association des Régions de France (ARF) le 17 janvier 2013, faisant ainsi de la Guadeloupe le premier territoire de France, à mettre en place ce dispositif partenarial.